



# RÈGLEMENT DU CONCOURS NOUVEL AN CHINOIS

## 1. ORGANISATEUR

Le concours est organisé par Da Long Yi Bruxelles (ci-après dénommé « l'Organisateur »).

## 2. OBJET DU CONCOURS

Dans le cadre des célébrations du Nouvel An chinois, l'Organisateur met en place un concours promotionnel destiné à récompenser ses clients, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

## 3. DURÉE DU CONCOURS

Date de début : 9 février 2026 (17:00)

Date de fin : 21 février 2026 (00:00)

**Aucune participation ne sera acceptée en dehors de cette période.**

## 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 4.1 – Public concerné

Le concours est strictement réservé aux clients du restaurant Da Long Yi Bruxelles pendant la durée du concours.

La participation est gratuite et sans obligation d'achat spécifique autre qu'une consommation normale au restaurant.

### 4.2 – Modalités de participation

Pour participer valablement au concours, chaque participant doit impérativement :

- **Publier une vidéo personnelle (Reel ou Tiktok) de son repas chez Da Long Yi Bruxelles sur Instagram ou Tiktok et la présenter à un membre du staff au moment de l'addition.**
- **Compléter un ticket de participation papier fourni par l'Organisateur et le déposer dans l'urne** (nom, prénom, téléphone, compte instagram/Tiktok et e-mail).
- **Valider sa participation via le formulaire en ligne sur [www.dalongyi.be](http://www.dalongyi.be)** en intégrant une preuve de la vidéo publiée (capture d'écran) en ligne et le numéro du ticket reçu complété.

**La vidéo doit :**

1. Être publiée depuis le compte du participant
2. Être visible en mode public
3. Mentionner le compte officiel **@dalongyi.bruxelles**
4. Être publiée et présentée à un membre du staff au moment de l'addition

**La publication de la vidéo ainsi que la validation du formulaire en ligne constituent les 2 preuves obligatoires de participation au concours.**

#### **4.3 – Règles de participation**

- Les comptes privés ne sont pas acceptés, les publications doivent être visibles en mode public.
- Les vidéos repostées, anciennes ou publiées en dehors de la période du concours ne seront pas acceptées.
- Chaque participant peut participer au concours à l'occasion de plusieurs visites au restaurant, dans la limite de trois (3) participations maximum par personne pendant toute la durée du concours.
- Un seul ticket de participation par personne et par visite.
- Une même table peut comporter plusieurs participants si chaque personne publie sa propre vidéo depuis son propre compte.

#### **4.4 – Maintien de la vidéo en ligne**

La vidéo publiée dans le cadre du concours doit rester accessible en ligne et visible publiquement jusqu'au moment du tirage au sort et de la vérification des gagnants.

Toute vidéo supprimée, rendue privée ou devenue inaccessible au moment de la vérification entraînera l'invalidation automatique de la participation correspondante.

### **5. DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)**

Les données personnelles collectées via les tickets de participation sont utilisées exclusivement pour la gestion du concours et la remise des lots.

Elles ne seront ni cédées ni utilisées à d'autres fins et seront supprimées une fois le concours clôturé et les lots remis, sauf consentement explicite du participant via la case d'abonnement à la newsletter prévue dans le formulaire en ligne. Les participants peuvent demander l'accès, la rectification ou la suppression de leurs données sur simple demande auprès de l'Organisateur.

La participation au concours n'est en aucun cas conditionnée à l'abonnement à la newsletter.

## **6. TIRAGE AU SORT**

#### **6.1 – Modalité du tirage**

Le tirage au sort sera effectué manuellement, à partir de l'urne contenant l'ensemble des tickets de participation valides.

**Le tirage aura lieu :**

- dans le restaurant Da Long Yi Bruxelles
- **le 22 février 2026 entre 14 et 15 heures**

et sera diffusé en direct sur le compte Instagram et le compte Tiktok officiel de Da Long Yi Bruxelles : @dalongyi.bruxelles

#### **6.2 – Principe du tirage**

Les tickets seront tirés au hasard, sans intervention humaine autre que le tirage physique.

L'ordre de tirage déterminera l'attribution des lots.

#### **6.3 – Vérification des gagnants**

Chaque ticket tiré au sort fera l'objet d'une vérification a posteriori.

**Pour être déclaré gagnant, le participant devra :**

- avoir respecté l'ensemble des conditions de participation
- disposer d'une vidéo toujours visible et publique en cas de Reel ou Tiktok
- avoir transmis sa preuve de publication via le formulaire en ligne
- être joignable via les coordonnées fournies

**En cas de non-respect, la participation sera déclarée invalide et un nouveau tirage sera immédiatement effectué.**

## **7. LOTS**

### **– Un lot de 2 billets d'avion pour la Chine**

Aller-retour pour Shanghai au départ de Bruxelles-Zaventem, classe économique.

Valeur maximale du lot : 1.000 € pour les deux billets (500 € par billet)

Un bagage par personne est inclus.

Sont exclus : hébergement, transferts, visa, assurances, repas et toute autre dépense non expressément mentionnée.

Les billets sont nominatifs, non échangeables et non convertibles en espèces.

### **– x2 bouteilles de MOUTAI (50cl)**

Valeur indicative : 380 € par bouteille.

Ces lots sont réservés exclusivement aux personnes majeures (18+), sur présentation d'une pièce d'identité valide.

Ils sont non échangeables et non remboursables.

### **– x2 cartes VIP GOLD Juneyao Airlines**

Cartes nominatives – Durée de validité : 6 mois.

Découvrez la liste de tous les avantages sur : <https://global.juneyaoair.com/memberIntro/vipMemberSystem>

### **– x6 abonnements d'un mois pour l'espace Bien-Être à l'Hôtel Tangla**

Valeur indicative : 160 € par abonnement.

Accès à la piscine, au fitness et au sauna.

### **– Produits high-tech HONOR**

- 10 montres connectées Honor
- 10 casques audio Honor
- 10 enceintes portables Honor

Les produits sont neufs.

Ils ne sont ni échangeables ni convertibles en espèces.

### **– x30 chèques cadeaux Da Long Yi Bruxelles**

D'une valeur unitaire allant de 20 € à 50€.

Non échangeables, non remboursables, non fractionnables.

### **– x10 chèques cadeaux Wang Li Bruxelles**

D'une valeur unitaire de 20 €.

Non échangeables, non remboursables, non fractionnables.

### **– x30 vases traditionnels chinois en porcelaine**

## **8.REMISE DES LOTS**

Les lots doivent être retirés sur place, dans un délai maximum de 7 jours calendrier suivant l'annonce du gain, pendant les heures d'ouverture du restaurant :

Lundi : 17:00-22:00

Vendredi : 12:00-14:00 / 17:00-22:30

Mardi : 17:00-22:00

Samedi : 12:00-14:00 / 17:00-22:30

Mercredi : 17:00-22:00

Dimanche : 12:00-14:30 / 17:00-22:00

Jeudi : 17:00-22:00

**À défaut de retrait dans ce délai, le lot sera définitivement perdu et pourra être réattribué par tirage au sort.**

## **9. RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE VISUEL**

Les supports de communication relatifs au présent concours ont été réalisés par un prestataire externe pour le compte de Da Long Yi Bruxelles.

Ce prestataire n'intervient ni dans l'organisation du concours, ni dans la définition des règles, ni dans la gestion des participations, des tirages, des lots ou des partenaires.

L'entièvre responsabilité du concours incombe exclusivement à l'Organisateur.

## **10. ACCEPTATION ET RESPONSABILITÉ**

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le concours en cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté.

# **BONNE CHANCE !**

